



## **Les 5 Propositions pour Lutter Contre les Violences Faites aux Femmes**

**Mardi 8 Mars 2011**

L'association Vivent les Femmes a tenu à participer à la lutte contre les violences faites aux femmes, grande cause nationale pour l'année 2010, en organisant, le 30 novembre 2010, un débat sur « *Les femmes face à la violence : Maltraitance, Régression, Exclusion, Quels sont les moyens pour améliorer la situation des femmes en souffrance ?* ».

Cette réunion publique, qui a commencé par la projection d'un extrait du film « *Ton mari sera ton maître* », de Jean Pierre IGOUX, produit par Mme FRANCOISE CASTRO - BFC productions, a connu un vif succès. Près de 90 femmes, d'étudiants et quelques hommes, toutes générations confondues, réunis à l'Ecole des Métiers de la Culture, autour notamment de Madame Chantal BRUNEL députée, auteur de "Pour en finir avec les violences faites aux femmes", Madame Viviane MONNIER directrice d'un foyer d'accueil, Madame Arlette BRAQUY, ancienne conseillère de Paris, Madame Isabelle MERAN, Vice-Présidente du Parti Radical, Madame Eléonore SCARAMOZZINO Vice-Présidente du Parti Radical, Madame Sylvie BRUNET membre du Conseil Economique Social et Environnemental ...

Les échanges furent riches et ponctués de témoignages émouvants de victimes et de responsables d'association. Force est de constater que les violences faites aux femmes ne se limitent pas à des violences physiques et explicites, mais à des formes variées de pressions psychologiques dissimulées déstabilisantes et tout autant dommageables et, qui malheureusement touchent toutes les catégories sociales.

Les faits sont connus, l'arsenal juridique existe, même s'il nécessite d'être renforcé notamment pour briser ce « fameux plafond de verre », mais les moyens pour remédier à ces situations demeurent faibles. Les associations sont très actives et apportent un soutien considérable à ces femmes, cependant leurs ressources humaines et financières restent limitées.

La médiatisation de ces violences inacceptables aidera de nombreuses victimes à surmonter leur drame et contribuera à faire reculer ce phénomène.

Considérant que les violences faites aux femmes sont le résultat d'une incapacité à concevoir et à percevoir la femme différemment que comme un « sexe faible », portant ainsi atteinte à nos valeurs humanistes et de solidarités,

Considérant que notre silence est complice et qu'il est de notre responsabilité de nous mobiliser pour cette cause, qui va au-delà des femmes, puisque les violences faites aux femmes sont par voie de conséquence subies de manière directe ou indirecte par les enfants, qui en sont les victimes les plus fragiles.

L'ASSOCIATION VIVENT LES FEMMES entend poursuivre son combat à l'horizon 2012, afin de lutter contre cette inégalité de genre qui conduit à priver la France de talents, d'intelligences et d'énergies constructives qui contribueraient à faire progresser notre société vers une société plus juste et tournée vers le développement durable, améliorant les conditions de vie des femmes, des enfants et de manière plus générale des familles.

A cet effet, l'Association VIVENT LES FEMMES propose :

- La Création d'une Plate-forme de coordination de toutes les associations dédiées à la défense des femmes en détresse permettant l'échange d'information et l'élaboration d'un programme commun d'ACTION DE PROXIMITE SUR LE TERRAIN POUR REDONNER CONFIANCE AUX FEMMES : ces programmes devront permettre d'assister les femmes traversant des situations familiales et/ou professionnelles difficiles afin qu'elles puissent retrouver leur dignité, leur énergie, leur statut de personne avec des droits ;
- Développer des liens institutionnels structurant auprès des pouvoirs publics au niveau national, régional, départemental pour favoriser la création d'un vaste d'UN RESEAU DE SOLIDARITE DE PROXIMITE qui permettra à chaque situation spécifique de trouver une réponse appropriée, locale et efficace;
- Développer un partenariat avec le monde judiciaire et notamment dans une logique de proximité avec chacun des barreaux de France pour apporter une aide juridique à toutes les femmes ayant subi une violation de ses droits, quelque soit sa condition et son lieu de résidence en France ;
- Développer un partenariat avec le MEDEF au niveau national et au niveau local pour faire évoluer la place des femmes au sein des entreprises, évaluer leurs évolutions de carrière et les écarts de salaire hommes/femmes afin de proposer des améliorations secteur par secteur d'activité en tenant compte la diversité des profils, des métiers et des situations géographiques.
- Développer un programme de formation continue tout au long de la vie, qui permettrait à chaque femme en difficulté d'améliorer de manière structurelle ses conditions de vie contribuant ainsi, conformément à notre tradition humaniste, au développement d'une société plus responsable et porteuse d'espérances durables pour les femmes d'aujourd'hui et de demain et pour leurs enfants.

Vivent les Femmes  
Contribution au Manifeste du Parti Radical  
8 mars 2011



This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.  
This page will not be added after purchasing Win2PDF.